

■ **Plantamour Coiffure SA**, à Genève, exploitation d'un salon de coiffure. (FOSC du 24.07.1997, p. 5292). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 15.01.2002. Par conséquent sa raison sociale devient: **Plantamour Coiffure SA, en liquidation**.
Journal no 1628 du 11.02.2002
(00346062 / CH-660.0.634.987-8)